



**CAPA de contestation des rendez-vous de  
carrière des certifiés**  
**Déclaration des élus SNES-FSU / SNESUP-FSU**  
**Jeudi 10 février 2022**

La CAPA réunie aujourd'hui examine les recours des rendez-vous de carrière des certifiés. Cette CAPA se tient dans un contexte difficile après une rentrée 2021 aux conditions de travail toujours plus dégradées dont la crise sanitaire n'a fait que mettre à jour les failles. Les mesures sanitaires insuffisantes pour faire face à la propagation du virus, qui continue d'être élevée, les conditions d'enseignement difficiles rendues plus tendues encore par la mise à mal de la continuité pédagogique suite aux contaminations des élèves, le vivier de TZR insuffisant pour pallier les absences des enseignant.es malades, conséquence de la crise de recrutement, des vies scolaires épuisées, etc. Les personnels sont extrêmement affectés par ce contexte et l'ont largement fait entendre dans les journées d'action du mois de janvier.

La CAPA qui se tient ce jour est, à bien des égards, emblématique des conditions dans lesquelles le « dialogue social » se déroule, depuis qu'a été promulguée la loi dite de Transformation de la Fonction publique. Pour cette CAPA n'est ainsi prévu que l'examen de situations individuelles pour lesquelles des recours ont été formulés. Il n'est donc plus prévu d'examen de l'ensemble des situations, ce qui va à l'encontre de la conception du paritarisme qui présidait à sa création, et qui reste celle du SNES-FSU. Seul l'examen exhaustif des situations permet en effet de s'assurer de l'équité de traitement et du fait que chacun obtient effectivement ce à quoi il a droit. Il a donc été rendu impossible de défendre les droits de l'ensemble des personnels.

Année après année, le SNES-FSU a déjà signalé combien cette opération, lourde d'enjeux à la fois personnels, professionnels et collectifs, était légitimement attendue par les collègues et comme elle devait être conduite avec cohérence et transparence. Si l'Administration semble entendre en instance le sentiment de déception des personnels, une incompréhension profonde demeure néanmoins bien présente : l'opération consacre la déconnexion entre les enseignants et leur hiérarchie jusqu'au plus haut niveau. Le malaise, le mal vivre des enseignants qui se voient ignorés et méprisés, le déni du travail fourni et de l'implication au quotidien, tout cela continue de transparaître dans leurs courriers, remarques et demandes, que ce soit exprimé par les enseignant.es qui ont saisi la CAPA, par celles et ceux qui n'ont pas été au bout du processus de contestation et par celles et ceux qui ne prennent plus la peine d'entamer la démarche, toutes et tous resteront avec leur évaluation faussée, leurs rancœurs et leur colère.

Dès l'étape sur SIAE, les collègues ont l'impression que les observations qu'ils ont saisies restent lettre morte. Aucune réponse ne leur est apportée sur le fond : certain.es demandent légitimement que des items soient révisés mais aucun argument n'est avancé en retour et rien ne bouge. Aussi les incompréhensions demeurent, si bien que certain.es se découragent face à ces procédures complexes dont ils et elles ont le sentiment qu'elles n'aboutiront pas malgré toute l'énergie investie, et se résignent.

Nous alertons de nouveau sur l'écueil majeur et qui persiste : la confusion problématique et inacceptable entre évaluation de la valeur professionnelle et gestion des promotions. C'est tout particulièrement sensible pour les collègues au 9ème échelon pour ce qui est leur dernier RV de carrière dont l'avis est pérenne. Pour le SNES-FSU, l'avis final doit être en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires. Nous souhaitons donc que cette CAPA remonte les avis incohérents, comme cela se pratique depuis plusieurs années lors des CAPN des agrégés et, a minima, que l'avis retenu corresponde à la majorité des items.

Par ailleurs, le SNES-FSU dénonce cette grille de compétences qui va à l'encontre de la réalité de nos pratiques professionnelles où l'enseignant est concepteur de son métier. Le SNES-FSU revendique une évaluation portant sur le cœur de notre métier et non sur des missions périphériques, tout en restant respectueuse de la liberté pédagogique des enseignants. Le SNES-FSU l'affirme depuis longtemps : la très grande majorité des collègues s'investit pour la réussite de ses élèves avec, pourtant, des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader d'année en année. Cette nouvelle évaluation ne devrait donc pas devenir une source de rancœur et de démobilisation des collègues, ce serait un échec de plus à l'heure où la colère est grande contre l'institution.

Concernant les recours sur l'appréciation finale suite au rendez-vous de carrière, les problèmes déjà dénoncés les années précédentes subsistent : confusion persistante entre l'évaluation et la promotion ; absence de reconnaissance de la qualité du travail et de l'investissement des personnels ; impossibilité, pour les personnels n'ayant pas eu leur rendez-vous de carrière ou ayant une grille incomplète, d'avoir connaissance de leur appréciation et de la contester selon les modalités communes.

Les collègues sont attachés à la reconnaissance de leur investissement et de leur travail. Cette reconnaissance est déjà très largement absente au niveau salarial depuis de trop nombreuses années, et ce n'est pas la prétendue revalorisation prévue par le Gouvernement qui suffira à améliorer la situation. Nous dénonçons l'absence de cette reconnaissance à l'occasion de l'examen de la valeur professionnelle des personnels. Les contingents de promotion ne doivent pas piloter l'évaluation. C'est pour cette raison que le SNES-FSU continue de revendiquer la déconnexion totale entre avancement et évaluation, avec une carrière accélérée pour tous, sur les trois grades, en alignant le rythme de passage d'échelon sur le rythme le plus favorable. De ce point de vue, la mise en œuvre du PPCR a constitué une avancée pour tous les collègues, qui peuvent parcourir la classe normale en 26 ans maximum (contre 30 ans précédemment). Il est profondément regrettable que le Ministère ne soit pas allé au bout de cette logique en déconnectant totalement la carrière et l'évaluation, comme dans d'autres corps de catégorie A... Décidément, l'école de la confiance prônée et souhaitée par le Ministre reste un slogan de communication, dépourvu de sens dans le quotidien des collègues et des élues des personnels. Plus que jamais, le SNES-FSU revendique la déconnexion totale entre l'évaluation et l'avancement, avec une carrière pouvant être parcourue par tous sans obstacle de grade et à un rythme unifié le plus favorable pour tous.

A l'arbitrage sur les appréciations finales des collègues ayant fait un recours vont succéder notamment les opérations d'avancement d'échelon et de promotion à la hors-classe. Nous souhaitons avoir communication du calendrier de ces opérations de carrière et des modalités d'information aux personnels.